



R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de
Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de
CHF 50'000.00 ayant pour objet la poursuite des rénovations de
classes au collège de Vauvilliers**

Résumé

Ce crédit d'engagement a pour but de rénover les classes du collège. Il s'agit d'installer des luminaires à LED moins gourmands en énergie et de profiter de rénover les sols et les murs. Ces travaux sont échelonnés sur plusieurs années. Le montant porté annuellement au budget des investissements depuis 2016 est de CHF 50'000.00

Rapport n° : CG-2170.600-16
Date : 07.11.2022
Dicastère : Bâtiments

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Préambule

Le crédit cadre pour les rénovations de classes à partir de 2022 ayant été refusé, nous revenons avec une demande de crédit d'investissement traditionnelle.

Ce crédit de rénovation est le même que ceux acceptés de 2016 à 2021.

L'intention du Conseil communal est de poursuivre les réfections régulières des salles afin d'éviter des carences d'entretien et d'offrir aux utilisateurs des locaux adéquats.

Il s'agit de permettre la rénovation, à terme, de toutes les classes du collège. Il est donc prévu d'exécuter annuellement la réfection d'une ou deux salles afin d'en répartir les coûts.

Ces rénovations de classes n'interfèrent pas avec les futurs travaux de rénovation du collège.

Le Conseil communal, afin de différencier les interventions dans ce collège, a fait le choix de séparer ces réfections assimilables à de l'entretien courant, de la demande de crédit plus générale concernant la rénovation de fond du collège et qui se concentre sur la mise aux normes thermique (façades et toitures), sismique (résistance au tremblement de terre), d'évacuation (en cas de feu), ainsi que pour les personnes à mobilité réduite. Cette dernière est actuellement en phase de marché public pour le choix de l'architecte.

Situation

Le collège comprend 23 salles en tout, dont une salle de couture, une salle de cartonnage, une salle vidéo, une salle de mouvement enfantine et une salle polyvalente qui a une surface correspondant à 2 classes.

Les classes se répartissent sur 4 niveaux dont :

- 2 classes et 1 salle ouverte au sous-sol
- 7 classes au rez-de-chaussée
- 7 classes au 1^{er} étage
- 5 classes et 1 salle polyvalente au 2^e étage

A ce jour :

- 11 classes ont été rénovées totalement (peinture, sol, éclairage et lavabo).
- 5 classes l'ont été partiellement (peinture, éclairage et lavabo).
- 7 classes, y compris la salle polyvalente, dont la surface réelle est l'équivalent de 2 classes, sont à refaire complètement.

La rénovation d'une classe comprend :

- La peinture complète soit plafond, murs et boiserie
- Le remplacement du linoléum par un sol PVC plus facile à entretenir
- Le remplacement des luminaires existants par des luminaires LED intelligents avec détecteur de présence et de luminosité
- Le remplacement du lavabo existant et de la robinetterie

Il est à relever que la création d'un WC pour les personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée est terminée et celui-ci est en service.

Etant donné les travaux exécutés à ce jour, nous proposons de refaire deux classes dont le linoléum date encore de 1972, soit les salles 18 et 19 qui sont les deux sur le même palier.

Coûts en CHF

Réfection de 2 classes

Peinture + lavabo + luminaires + sols	46'000.-
---------------------------------------	----------

Divers

Divers et imprévus	2'000.-
--------------------	---------

Services techniques	2'000.-
---------------------	---------

TOTAL	<u>50'000.-</u>
--------------	------------------------

Conclusion

Le collège de Vauvilliers nécessite de gros travaux d'entretien. La rénovation complète des installations techniques, des façades et du toit devra se faire à moyen terme (toits plats nord-est et ouest rénovés en 2019 et 2020).

La réfection progressive des salles de classe ainsi que celle des sanitaires réduira considérablement la facture au moment d'une réfection plus complète du bâtiment. Il s'agira de poursuivre à l'avenir, et ceci pendant une dizaine d'années environ, ces rénovations par des interventions régulières, étalées dans le temps, afin de pouvoir les digérer au niveau des finances communales.

Même si un certain retard avait été pris dans les législatures précédentes, les nombreuses interventions au cours de ces dernières années ont permis une amélioration, notamment au niveau sécuritaire mais aussi au niveau de l'état intérieur du bâtiment (salle de gymnastique ou piscine par exemple).

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, à accepter l'arrêté proposé ci-après.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Vu le budget des investissements 2023,
Entendu la commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 50'000.00 ayant pour objet l'exécution des travaux de rénovation de deux classes du collège de Vauvilliers situé au faubourg Philippe-Suchard 6, est mis à disposition du Conseil communal.
- Article 2 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20221203 et amortie au taux de 5% l'an.
- Article 3 :** Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire à financer tout ou partie dudit crédit, dans le respect des normes du frein à l'endettement selon la LFinEC.
- Article 4 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 07 novembre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

Luigi D'Andrea

Marisa Braghini

Rapport de base 2016

Comme vous le savez peut-être déjà, le collège de Vauvilliers date de 1972 et quelques classes seulement ont été rénovées au niveau des sols.

Depuis 2014, les Services Techniques ont entrepris la réfection complète de plusieurs salles et ceci au gré des ouvertures de nouvelles classes ou du départ de professeurs à la retraite, donc de déménagements.

Les travaux déjà effectués ont été les suivants :

- Remplacement du revêtement de sol
- Peinture du mobilier, des plinthes de sol, des panneaux d'affichages en liège ainsi que du plafond
- Remplacement des anciens tubes fluorescents T8 par des luminaires LED à basse consommation



Meuble avant et après rénovation



Vues d'une classe rénovée



Mobilier :

- Tous les panneaux d'affichage en liège sont repeints.
- Le meuble du lavabo, la porte d'entrée ainsi que le meuble sous le plan de travail sont peints dans le même ton.
- La boiserie du plan de travail est vernie.
- Les plinthes en bois sont peintes en noir.
- Le revêtement de sol en linoléum est changé.

Luminaire :

Avant l'été 2015, une étude a été demandée à un éclairagiste pour établir un diagnostic de l'état actuel et définir, s'il était possible, tant au niveau du confort des utilisateurs qu'au niveau des économies d'énergies, de faire des modifications appropriées afin d'améliorer celui-ci.

Il est ressorti de l'étude de deux salles, en prenant l'hypothèse d'une utilisation de 8 heures par jour pour 152 jours soit 1216h/an que :

- Les luminaires installés, qui sont des tubes fluorescents T8 de première génération avec des ballasts ferromagnétiques, sont les plus énergivores.
- La puissance installée est de 1.8kW pour une consommation annuelle de 2,2MWh/an, soit un coût de CHF 354.- et des émissions de CO₂ de 0,3 tonnes.
- Le tableau noir est sous éclairé, le niveau d'éclairage est indépendant de la lumière extérieure et le confort visuel n'est pas bon car l'éclairage n'est pas uniforme.

Avec un éclairage de nouvelle génération, les constats suivants ont été faits :

- Le nombre de luminaires reste le même.
- La puissance installée passe de 1.8Kw à 0.96kw soit une réduction de puissance de 47%.
- Les coûts passent donc de CHF 354.- à CHF 88.- au minimum sans prendre en compte la gestion électronique du luminaire qui règle l'intensité de celui-ci en fonction de la lumière extérieure.
- Les émissions de CO₂ sont réduites de 0,3 tonnes à 0,08 tonnes.
- L'éclairage, l'éblouissement et le confort visuel sont aux normes ce qui n'est pas le cas actuellement.



Anciens luminaires avec tubes fluorescents T8 et ballast ferromagnétique



Nouveaux luminaires LED avec déflecteur pour le tableau noir et normal pour la classe

WC filles et garçons :

Lors de l'ouverture cette année de la classe n°16 au dernier étage de l'aile ouest, il a fallu remettre en service les WC qui avaient été fermés par l'ancien concierge depuis plusieurs années. Lors d'un contrôle effectué avec l'installateur sanitaire, nous avons remarqué que le mécanisme des chasses d'eau des urinoirs ainsi que des WC devait être changé.

Le matériel technique pour les chasses encastrées des WC est encore livrable et nous avons pu le remplacer sans autres problèmes. Nous avons aussi profité de poser des commandes de chasse d'eau pour les WC à deux quantités afin de faire des économies d'eau.

Concernant les urinoirs le matériel pour les chasses encastrées n'est plus livrable. Nous avons pris une option qui permet de ne pas avoir à ouvrir le mur car la colle du carrelage est amiantée. Tous travaux importants nécessiteraient une mise en confinement ainsi que des contrôles de qualité de l'air. Ceci induirait des surcoûts assez conséquents de l'ordre de 20%. La solution choisie est de poser des urinoirs avec détection et seul un tuyau apparent sera ajouté pour amener l'eau dans le WC. Celui-ci sera fixé solidement contre le mur.

Désormais il s'agit de continuer les travaux en rénovant la partie technique des WC du 1^{er} étage de l'aile ouest. Ces investissements devront ensuite se faire sur une base annuelle afin de rénover tous les blocs de WC de tous les étages de l'aile ouest et ensuite de l'aile est.

Coûts en CHF

Réfection une classe

Revêtement de sol	10'000.-
Peinture	5'000.-
Luminaires	4'000.-
Electricité	4'000.-
Sanitaire	2'000.-

Transformation un WC aux normes handicapées

Menuiserie	3'000.-
Revêtement sol et parois	10'000.-
Electricité	3'000.-

Divers

Divers et imprévus	5'000.-
Services techniques	4'000.-

TOTAL **50'000.-**